

1er réseau associatif au service des personnes pour l'accès et le maintien dans l'habitat

« Ce sont surtout des considérations humaines qui devront guider les décisions que le PACT doit appliquer dans le domaine technique. Il faut rendre la vie moins ingrate et moins dure aux occupants présents et futurs des logements vétustes, insalubres ou mal équipés. »

1942 – Création du premier PACT à Lyon
1951 – Création de la Fédération des PACT

Le Mouvement PACT :

- Un réseau professionnel, composé de 145 associations, inscrit dans l'économie sociale et solidaire.
- Un projet social tourné vers les personnes et les familles, notamment les plus fragiles.
- Un partenariat étroit avec l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les réseaux associatifs.

Contact :

Naziha Nhari

n.nhari@pact-habitat.org

Tel 01 42 81 97 80

Site : www.pact-habitat.org

Communiqué de presse

Paris, le 24 Septembre 2013

Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH) : Le Mouvement PACT se mobilise pour qu'elle bénéficie à tous

Le Mouvement PACT se réjouit des annonces récentes du Président de la République et du Gouvernement concernant la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique de l'habitat, qui vise l'amélioration thermique de 380 000 logements privés pour 2015 et au-delà.

Il s'agit maintenant non seulement d'atteindre cet objectif quantitatif, mais de faire en sorte que la rénovation concerne prioritairement les personnes qui en ont le plus besoin : les propriétaires et les locataires qui, du fait de la faiblesse de leurs ressources et de la mauvaise qualité thermique de leur logement, doivent aujourd'hui renoncer à se chauffer décemment, ou encore les personnes âgées qui, du fait de leur sédentarité, ont plus que d'autres besoin de confort thermique. La précarité énergétique touche aujourd'hui 4 millions de ménages et ce sont eux qui doivent être la cible prioritaire du plan de rénovation thermique.

L'Etat, à travers l'Agence nationale de l'habitat (Anah), a mis en place des aides qui permettent de réduire le coût des travaux supporté par ces populations. Pour que les aides atteignent leur objectif, il faut aussi que chaque personne concernée puisse bénéficier d'un conseil et d'un soutien désintéressés dans la définition et la conduite d'un projet de rénovation thermique adapté à ses besoins.

C'est ce travail d'accompagnement social, technique et financier que réalisent les associations PACT et leurs équipes de professionnels expérimentés, en lien avec les collectivités locales. L'ensemble du Mouvement PACT est aujourd'hui mobilisé pour que le plan de rénovation énergétique de l'habitat bénéficie à tous, et particulièrement à ceux qui, aujourd'hui, connaissent l'inconfort ou la précarité énergétique.

Le Mouvement PACT en chiffres (2012) :

- 44 600 logements améliorés
- 22 600 ménages accompagnés
- 18 200 logements ou places d'hébergement en gestion
- 1 000 contrats avec les collectivités

